

L'or sera-t-il un bon placement en 2013 ?

Par Pierre Havez et Thibault Lamy - jeudi 20 décembre 2012 08:18

Partagez

9



Le métal jaune attire chaque jour davantage d'investisseurs. Véritable valeur refuge, l'or a profité de la crise pour trouver une place de choix dans l'épargne des Français. Cependant, certains doutes surgissent sur l'évolution future des cours. Bilan et perspectives...

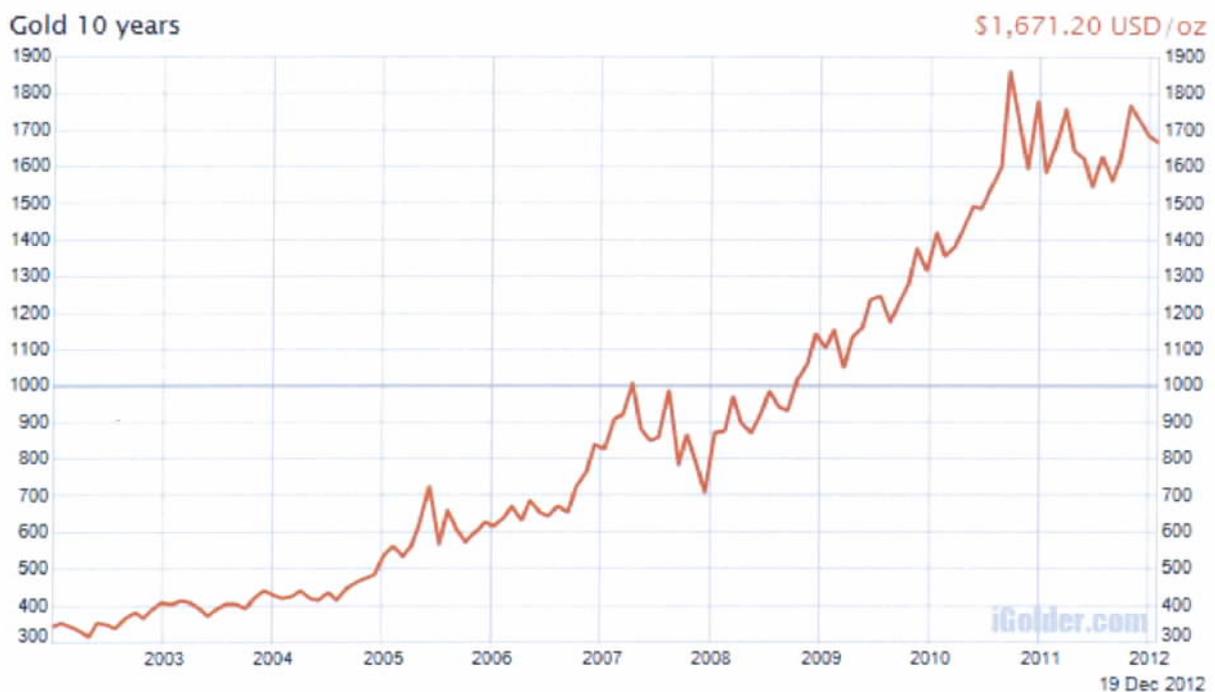
Pour une majorité d'experts, 2012 devait être l'année de tous les records pour le cours de l'or. Il n'était même pas écarté que le métal jaune « casse » le seuil symbolique des 2.000 dollars l'once (31,10 grammes). Mais avec un plus haut sous les 1.800 dollars, le cours de l'or est resté à distance respectable de son niveau historique du 5 septembre 2011, lorsque l'once s'échangeait à 1.901 dollars.

13ème année de hausse des cours consécutive

L'exercice écoulé doit-il pour autant être considéré comme un échec ? Loin de là puisque le cours de l'or s'est tout de même apprécié de 8% sur un an. « *Le record en euros du cours de l'once a été battu le 1er octobre, à 1.386 euros* », souligne ainsi François de Lassus, directeur de la communication de CPoR Devises, premier intervenant en France dans le secteur de l'or physique d'investissement. Un avis partagé par Andréa Tuéni, analyste chez Saxo Banque et spécialiste des matières premières : « *Globalement, nous avons eu une année positive. On aurait certes pu s'attendre à un nouveau record mais 1.800 dollars reste un niveau très élevé* », nuance-t-il. Une performance d'autant plus remarquable que l'or présente le désavantage, contrairement à un placement comme une action, de ne pas offrir pas de rendement intrinsèque, mais seulement une plus-value à la revente. La valorisation de cet actif représente ainsi sa seule source de performance, pourtant bien supérieure à un produit classique en 2012.

Plus éloquent encore, le métal précieux a vu son cours doubler en 5 ans et quintupler en 11 ans ! On est donc loin d'une année morose pour un placement qui reste avant tout une valeur refuge aux yeux des investisseurs. Une qualité qui explique en partie la bonne performance de l'or et les attentes qu'il suscite, en particulier lorsque les fondamentaux de l'économie tanguent.

Comme l'explique François de Lassus, « *l'or profite d'une tendance lourde qui est apparue au plus fort de la crise de 2008* ». Avant l'émergence de ce phénomène dont les effets se font encore largement sentir aujourd'hui, le métal jaune cotait 871,96 dollars l'once, contre 1.694 dollars le 18 décembre 2012. « *Les investisseurs institutionnels, comme les particuliers, ont éprouvé le besoin de se rassurer sur des actifs qu'ils comprennent bien* », précise François de Lassus, qui pointe une 13ème année de hausse consécutive pour le cours de l'or. Une donnée visiblement prise en compte par les investisseurs qui, selon le directeur de la communication externe de CPoR Devises, « *conserver l'or dans une optique de long terme, au minimum 8 à 10 ans* ».



Année 2012 en dents de scie

Si aujourd'hui l'or fait figure de valeur refuge, c'est avant tout parce qu'il connaît une variation inversement corrélée à la confiance dans santé de l'économie mondiale. En résumé, plus la crise financière dure, plus le cours de l'or a tendance à s'apprécier, comme en témoigne l'évolution du métal précieux en temps de crise. Pourtant, cette théorie a quelque peu été mise à mal en 2012 selon Andréa Tuéni. « *L'année 2012 a été en dents de scie, plus volatile que 2011. Cette volatilité a peut-être déstabilisé les investisseurs* », analyse-t-il. Le cours a ainsi oscillé entre 1.540 et 1.790 dollars l'once cette année.

Car si les Banques centrales mondiales, et plus particulièrement celles des pays émergents, ont été « *net acheteuses* » sur l'or pour la troisième année consécutive, les politiques conjoncturelles, aux Etats-Unis notamment, n'ont pas eu les effets escomptés sur le cours de l'or. « *Les « quantitative easing (assouplissement quantitatif, NDLR) 3 et 4 ont fait*

beaucoup moins réagir les marchés que les précédents, estime André Tuéni. Cette technique consiste à injecter des liquidités sur le marché, ce qui provoque de l'inflation. Généralement, les investisseurs se positionnent sur l'or pour se couvrir contre ce risque inflationniste. » Pour Philippe Crevel, économiste et secrétaire général de l'association d'épargne retraite le Cercle des Epargnants, c'est surtout « la relative accalmie économique et politique en Europe et aux Etats-Unis » qui explique cette stabilisation toute relative du cours de l'or en 2012. Ces politiques ont ainsi abouti à un « essoufflement » du cours de l'or.



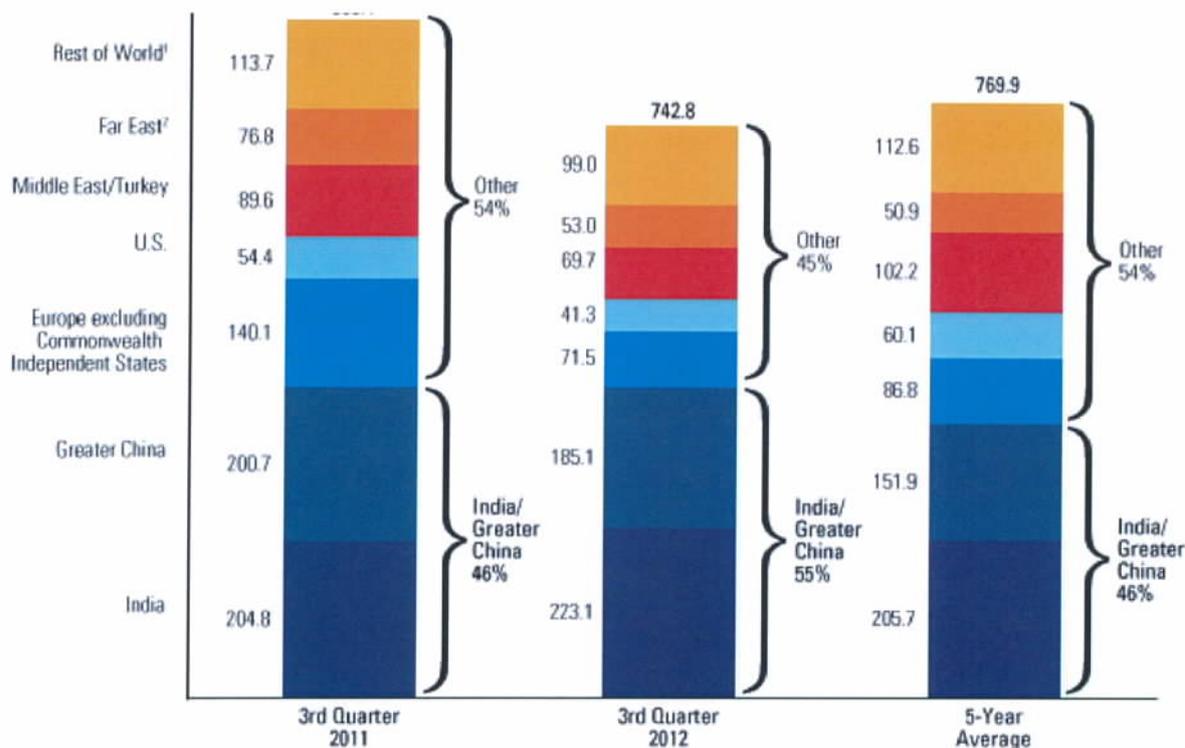
Des investisseurs toujours présents

Malgré une valorisation de l'or en deçà des attentes de début d'année, la détention du métal jaune chez les particuliers a augmenté de 8 tonnes en 2011 en France et devrait connaître sensiblement la même évolution en 2012, selon François de Lassus. Dans le même temps, les ETF ou trackers adossés à l'or, qui sont des fonds cotés en Bourse, ont profité d'une vague d'investissements en 2012 selon Andréa Tuéni. « La détention d'or à travers des ETF n'a cessé d'augmenter en 2012. L'attrait pour les acheteurs reste très fort et cette progression est constante depuis 2007. Nous n'avons ainsi observé aucun désengagement des investisseurs. » Même s'il reste neutre dans son allocation d'actifs sur l'or, le cofondateur du Family Office Allure Finance, Edouard Petitdidier, souligne également l'intérêt permanent des investisseurs : « L'or est une valeur refuge depuis 2008 car il s'agit d'un bon produit pour se protéger contre l'inflation et les crises. Il y aura toujours des personnes qui voudront de l'or. »

Vers un cours à 2.000 dollars l'once en 2013...

Alors que l'once devrait clôturer l'année 2012 autour de 1.700 dollars, l'investisseur peut-il espérer une nouvelle hausse des cours en 2013 ? Sans aucun doute, selon François de Lassus. D'après lui, « la tendance haussière du cours de l'or devrait perdurer. Il y a en effet une contraction de l'offre face à une croissance de la demande. Cette dernière émane notamment de régions qui ont une affinité traditionnelle très forte avec l'or comme l'Inde et la Chine, le pouvoir d'achat des classes moyennes de ces pays augmentant également », observe-t-il. Sans oublier le rôle des Banques centrales, devenues acheteuses afin d'augmenter le poids de l'or dans leurs réserves pour les sécuriser, en particulier dans les pays émergents. « En France, les réserves d'or représentent environ 65% des réserves totales de change. En Chine, ce ratio n'atteint pas encore 2%. D'où des tensions potentielles à la hausse sur les prix », analyse l'expert, qui conclut que « l'or est revenu dans le radar des investisseurs et des conseillers en investissement, à la demande de leurs clients ».

India Regains Title of Largest Gold Market in Third Quarter 2012 Consumer Jewelry Demand and Bar and Coin Investment in Tons



1. Rest of World includes Russia and "Other" Countries
 2. Far East includes Japan, Indonesia, Thailand, Vietnam and South Korea

Source: Thompson Reuters GFMS, World Gold Council

De fait, pour les sociétés de gestion, le métal jaune reste un placement d'avenir. « *Nous conservons de l'or physique dans notre portefeuille. Cet actif poursuit une tendance haussière sous l'effet des politiques monétaires et des assouplissements quantitatifs des banques centrales* », indique ainsi Christophe Donay, responsable de l'allocation d'actifs et de la recherche macroéconomique de la banque privée suisse Pictet. Une analyse partagée par Philippe Crevel. « *Pour l'année prochaine il existe globalement une marge d'appréciation autour de 300 dollars sur l'or. L'année 2013 pourrait être assez porteuse en raison des incertitudes politiques qui risquent de perdurer en Europe tandis que le 'fiscal cliff' s'annonce outre-Atlantique. Ces éléments pourraient entraîner une hausse du cours autour de 2.000 dollars en 2013* », évalue-t-il. Une perspective qui n'est pas partagée par tout le monde. Andrea Tuèni prévoit plutôt « *une année 2013 coupée en deux* » avant d'atteindre ces niveaux élevés. Explications : « *Nous pourrions revenir sur des niveaux de l'ordre de 1.550 dollars l'once car le potentiel à la baisse n'est pas encore terminé. On pourrait donc avoir à court terme un affaissement du métal jaune. Cependant l'or devrait rester soutenu par le contexte économique mondial et un retour sur les sommets de 2011 ou les plus hauts de 2012 n'est pas à exclure.* »

... avant une chute possible à plus long terme

Attention cependant car l'instabilité des cours s'accroît, limitant les perspectives d'investissement sécurisé. « *Nous notons une plus grande volatilité de l'or depuis l'été 2011. Cette tendance devrait perdurer en 2013. Le couple rentabilité / risque de l'or s'est dégradé, ce qui explique pourquoi nous n'augmentons pas notre allocation sur cet actif* », prévient Christophe Donay. Edouard Petitdidier tire un constat similaire. « *Aujourd'hui, nous ne voyons pas bien où l'or va aller. Son évolution reste difficile à prévoir car l'or ne possède pas de rendement intrinsèque. Dans la recherche de la meilleure solution risque-rendement-fiscalité, il ne nous semble actuellement pas opportun de mobiliser du capital sur ce placement. Nous ne sommes pas négatifs sur l'or mais neutres.* »

Philippe Crevel décrypte les raisons d'une potentielle baisse de la valeur de l'once à une échéance plus longue. « *A moyen et plus long terme, je pense que certaines mines et gisements vont rouvrir car leur exploitation redeviendra rentable par rapport au niveau actuel des prix de l'or. Cette augmentation de l'offre risque de faire diminuer le cours de l'or à un horizon plus éloigné. Je recommande donc de rester très prudent sur ce marché, nous ne sommes pas à l'abri d'une chute de la valeur du métal jaune* », explique-t-il.

En raison de l'incertitude des marchés, toutes les évolutions restent cependant possibles. Saxo Banque, spécialiste de l'investissement et du trading en ligne, a ainsi imaginé une « *prévision choc* » concernant la relique barbare. L'once

pourrait dans ce cas particulier s'effondrer à 1.200 dollars à la faveur « de la reprise américaine en 2013 ». Le cours de l'or devenu « extrêmement sensible aux attentes en matière de taux d'intérêt » pourrait ainsi pâtir des changements des prévisions sur l'économie outre-Atlantique. La banque invoque également dans ce scénario un « plafonnement de la demande d'or physique de la Chine et de l'Inde (...) déclencheur d'un mouvement vendeur majeur », une hypothèse assez peu probable que la banque elle-même ne partage pas !

L'essor de l'or dématérialisé

Si l'investisseur particulier entend toutefois tenter sa chance sur un marché haussier pour la 13ème année consécutive, deux supports principaux se distinguent. Lequel favoriser alors pour maximiser son espérance de gains ? « Pour être au plus près de l'or physique et profiter d'avoirs sécurisés et sans risque émetteur, les lingots, lingotins et pièces d'or sont la meilleure solution », assure, logiquement, François de Lassus. Pour cela, sa société CPOr commercialise en effet, en plus des traditionnels lingots dont le prix oscille autour de 42.000 euros tout de même, des pièces ou des lingotins de 5 à 500 grammes, aux tickets d'entrée plus accessibles. « Le lingot n'est pas la meilleure manière d'investir sur l'or. En effet, ce support n'offre pas de rendement autre que celle tirée de sa plus-value, conteste Philippe Crevel, considérant qu'il s'agit donc plutôt d'une façon de conserver et stocker de l'or. »

Reste la Bourse et ses multiples produits adossés au cours du métal jaune. « Les trackers permettent pour leur part d'avoir des actifs qui peuvent être échangés en temps réel sur la Bourse. Les investisseurs peuvent également se protéger contre le risque de change en achetant des certificats ou des warrants émis à cet effet. Autre investissement possible : les contrats futures, qui en raison de leur caractère plus spéculatif, s'adressent à des investisseurs avertis », énumère François de Lassus. Attention, investisseurs débutants : passez votre chemin. Ces produits de placements relativement complexes comportent en effet des risques importants de perte en capital.

Moins directement indexées au cours de l'or, certaines actions minières plus classiques restent liées à ses évolutions. « Les actions et fonds d'investissement sur les mines sont pour leur part liés à l'aventure industrielle des entreprises », précise le directeur de la communication de CPOr Devises. Auplata, société aurifère française cotée sur le marché Alternext à Paris, exploite ainsi des gisements en Guyane française. Avec une réussite mitigée jusqu'ici puisque le cours de l'action s'est effondré de près de 84% en 5 ans. Sur la dernière année cependant, le titre s'est apprécié de 12,50%. Malgré des performances en retrait par rapport à l'or physique, les actions aurifères recueillent les faveurs du secrétaire général du Cercle des épargnants. « Les fonds de gestion aurifères, sur des mines ou des exploitants miniers s'avèrent plus intéressants car ils incluent une dose de bénéfice supplémentaire », justifie Philippe Crevel. Le plus sage reste finalement de diversifier ses placements en mêlant ces deux types de support, afin de réduire les risques globaux supportés par l'investisseur.

L'or au pied du podium des placements préférés des Français

Dernière tendance de ce marché, les initiatives des intermédiaires de vente d'or sur Internet se multiplient. Leur but : démocratiser ce type de placement. Pour cela, certains misent sur la sécurité de leurs transactions à l'image du site de négoce www.pieces-or.com. D'autres acteurs en ligne, comme le site d'achat d'or physique avec garde en coffres Aucoffre.com, présentent même des offres spéciales Noël ! Celles-ci proposent aux parents et grands-parents de constituer un patrimoine en or destiné à être transmis à leurs descendants, à travers un système de donation simplifiée. Pour tous, le même argument est brandi : l'or reste la valeur refuge par excellence en période de crise. Jouant sur l'inquiétude des épargnants à l'égard de la situation économique, les acteurs eux-mêmes commandent des études afin de valider ces craintes. Aucoffre.com a ainsi fait réaliser par l'institut de sondage Ifop une enquête publiée en novembre 2012 révélant que 93% des Français se montrent préoccupés par rapport au contexte économique actuel. D'après ce sondage, une majorité (56%) des personnes interrogées déclare même craindre un risque de faillite bancaire ! Face à ces appréhensions, l'étude fait ressortir une image ambivalente de l'or auprès de la population française. Certes, plus de huit personnes sur dix (83%) approuvent l'idée selon laquelle l'or représente une valeur refuge, particulièrement en contexte de crise économique, mais presque autant (82%) estiment également que l'or constitue un produit spéculatif !

Le métal jaune gagnerait pourtant du terrain sur les produits classiques d'investissement. Il occuperait ainsi la quatrième position parmi les placements préférés des Français. Plus d'un quart (27%) des personnes interrogées le cite comme un de leurs placements favoris, derrière l'immobilier (61%), les liquidités, c'est-à-dire les comptes bancaires (41%) ou

encore l'assurance vie (40%). Mais de fait, sa place dans les portefeuilles reste marginale. 23% des Français n'envisagent pas d'en posséder, tandis que 39% considèrent qu'il ne doit pas dépasser 10% de leurs placements.

Fiscalité de l'or : exonération d'impôt totale après douze ans

L'or d'investissement, contrairement à l'argent (hormis les lingots) n'est pas assujéti à la TVA. Au moment d'une vente, l'or physique est en revanche soumis à une taxe forfaitaire de 8 %, contributions sociales incluses. Ce prélèvement s'applique sur le montant de la vente et non sur une éventuelle plus-value.

Il existe cependant une alternative à cette taxe de 8% sur la valeur totale du prix de cession. A condition de pouvoir prouver la date et le prix d'acquisition par une facture, il est en effet possible d'opter pour le régime des plus-values. Dans ce cas, s'applique une taxe forfaitaire de 19 % sur la plus-value, à laquelle s'ajoutent 15,5 % de prélèvements sociaux. Surtout, ce régime est assorti d'un abattement sur la plus-value de 10 % par année de détention à partir de la troisième année, ce qui équivaut à une exonération totale après douze ans.

Enfin, les actions de mines aurifères et les produits de trading sur l'or présentent la particularité d'être soumis au régime des plus-values de valeurs mobilières, avec un taux global de 34,5% jusqu'à la fin 2012, prélèvements sociaux (CSG, CRDS, etc.) inclus. « A partir de 2013, les intérêts sur cet or seront soumis au barème de l'impôt sur le revenu. Ces plus-values vont donc devenir moins attractives qu'elles ne le sont actuellement », conclut l'économiste Philippe Crevel.

Like

1

Send

Share

5

1

Rechercher

Meilleurs FCPI 2012

www.MeilleursFCPI.com/FCPI-FIP-2012

Jusqu'à 50% de Réduction d'Impôts Frais d'entrée 0% Tel: 08 2009 2010



DOSSIERS

Infos pratiques
sur les placements



Livret LDD : fonctionnement, plafond, taux du cousin du Livret A

Le Livret développement durable ou LDD, encore connu sous son ancienne appellation de Codevi, est un livret d'épargne réglementée.



LEP : plafond, taux et conditions du Livret d'épargne populaire

Le Livret d'épargne populaire (LEP) s'adresse aux personnes résidant en France et ne payant pas d'impôts sur le revenu ou très peu (moins de 769 euros). Avec des intérêts



Livret Jeune : premiers pas dans l'épargne

Le Livret jeune, comme son nom l'indique, est réservé aux 12-25 ans résidant en France. C'est un bon moyen pour les adolescents, les étudiants et les jeunes actifs de se familiariser avec les produits bancaires, car il